



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

droits de l'homme

Question écrite n° 62073

Texte de la question

M. Olivier Dosne attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la reconnaissance du génocide ukrainien. Une grande tragédie s'est déroulée en Ukraine dans les années 1932-1933 : 7 millions d'Ukrainiens sont morts à la suite d'une famine provoquée par le pouvoir en place. Le terme « génocide » répond en effet à plusieurs éléments de la définition édictée par la Convention de l'ONU de 1948. Il souhaite savoir si le gouvernement français envisage de reconnaître la famine de 1932-1933 en Ukraine comme un génocide afin de l'intégrer dans la mémoire collective de l'humanité.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Dosne](#)

Circonscription : Val-de-Marne (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62073

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 avril 2005, page 3396

Question retirée le : 16 août 2005 (Fin de mandat)